



ARTICLE 4 : véhicule

Tout véhicule participant doit être assuré conformément à la réglementation en vigueur, et aucun recours ne pourra être formulé envers les organisateurs.

Un extincteur, un triangle de pré-signalisation et une roue de secours sont obligatoires pour chaque véhicule.

ARTICLE 5 : conducteur

Le conducteur doit être en possession de la carte grise du véhicule, des documents d'assurance, du permis de conduire : ces documents seront contrôlés avant le départ. Le conducteur ne devant pas faire l'objet d'une procédure de suspension du permis de conduire.

Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, des arrêtés municipaux des villes et localités traversées, ainsi qu'aux articles du présent règlement.

Les conséquences des infractions au code de la route ne pourront en aucun cas être supportées par l'organisation, et resteront à la charge des participants.

ARTICLE 6 : assurance

Les véhicules devront être couverts par une **assurance responsabilité civile et personnes transportées**, et bénéficier de leur propre **assistance dépannage**.

Une police d'assurance sera souscrite par l'organisation pour garantir en cas d'accident, d'incendie ou d'explosion, survenus en cours de randonnée, les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber aux organisateurs et aux participants du fait des dommages corporels et matériels causés aux spectateurs ou à des tiers. Les garanties dommages, vol et assistance dépannage sont exclues.

ARTICLE 7 : vérifications

L'organisation vérifiera la conformité du véhicule avec la fiche d'engagement ainsi que son état général. Elle pourra refuser le départ à tout véhicule non conforme aux règles de sécurité.

ARTICLE 8 : publicité

Les participants s'engagent à porter la publicité de l'organisation.

Ils cèdent leur droit à l'image à l'organisation qui pourra les diffuser selon ses besoins sur quelque support que ce soit, existant ou à venir.

ARTICLE 9 : réclamations

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera admise.

Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer aux décisions de l'organisation.

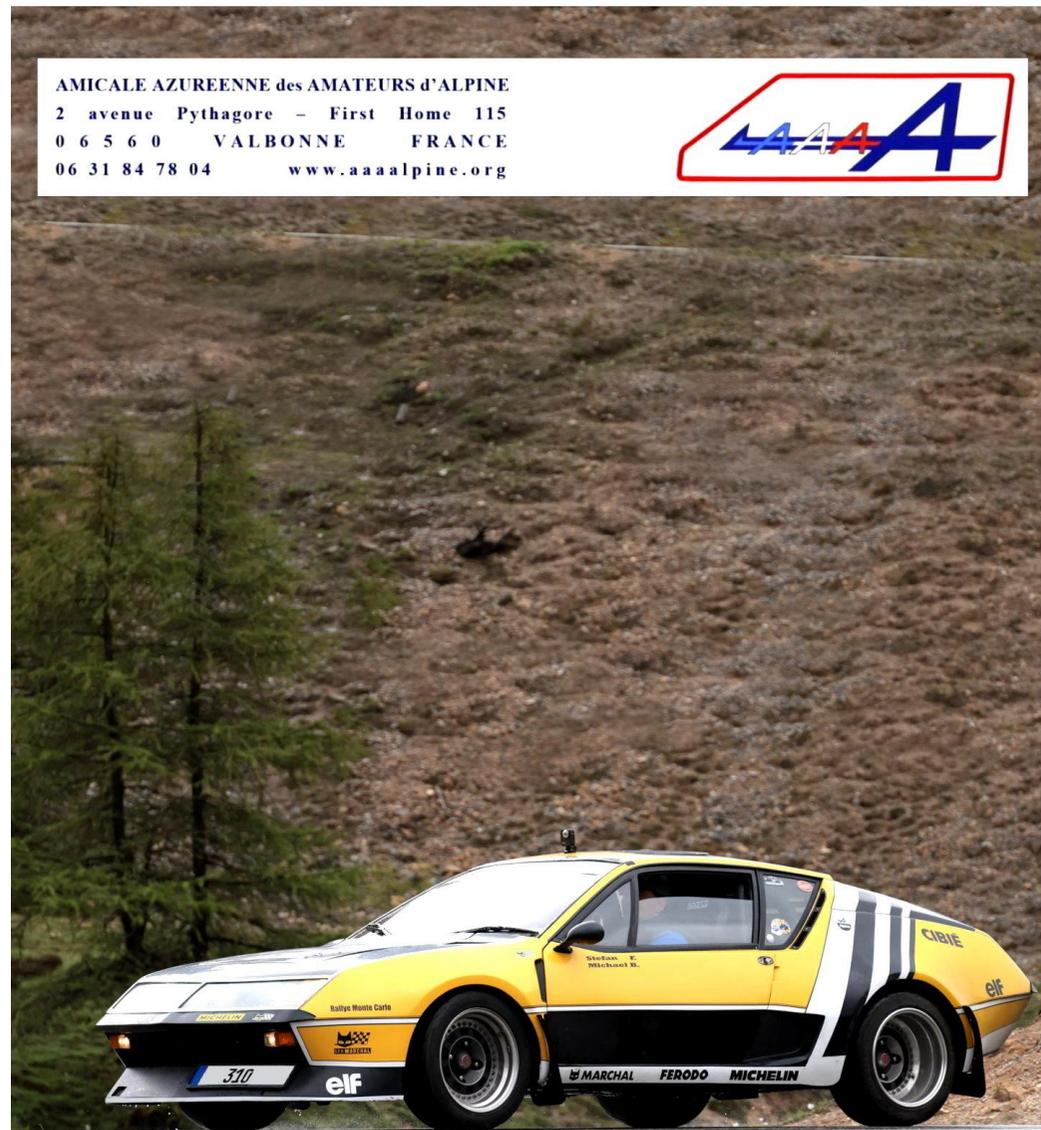
ARTICLE 10 : modifications

Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie de ce programme en fonction des circonstances.

ARTICLE 11 : annulation

En cas d'annulation du "34^{ème} Virou Virou", les participants seront intégralement remboursés.

Les participants déclarant forfait seront remboursés en totalité si l'organisation en est informée **avant le 15 juin 2025**. Dans le cas contraire, les droits d'inscription de la voiture resteront acquis à l'organisation.



34^{ème} VIROU VIROU

25 - 26 - 27 - 28 juin 2025

Association à but non lucratif, type loi de 1901, fondée le 24 octobre 1985 – Adhésion FFVE n° 907



34^{ème} VIROU VIROU 25 - 26 - 27 - 28 juin 2025

PROGRAMME

Les ALPES du SUD Les routes de la COUPE des ALPES Les routes du RALLYE de MONTE CARLO

mercredi 25 juin

- 09:00** Accueil des participants à Opio au Château de la Bégude
- 10:00** 1^{ère} étape (90 km)
Opio, St Vallier, le Logis du Pin, Bargemon, Montferrat
- 14:30** 2^{ème} étape (160 km)
Montferrat, Castellane, Col Corobin, Digne, Selonnet, le Lauzet Ubaye

jeudi 26 juin

- 08:30** 3^{ème} étape (175 km)
le Lauzet Ubaye, Col de Vars, Guillestre, Col du Lautaret, Bourg d'Arue
- 14:30** 4^{ème} étape (195 km)
Bourg d'Arue, Lavalens, Corps, Gap, Espinasses, le Lauzet Ubaye

vendredi 27 juin

- 08:30** 5^{ème} étape (145 km)
le Lauzet Ubaye, Briançon, Col du Lautaret, Col du Galibier, Valloire
- 14:30** 6^{ème} étape (155 km)
Valloire, Col du Galibier, Briançon, Col d'Izoard, Embrun, le Lauzet Ubaye

samedi 28 juin

- 08:30** 7^{ème} étape (155 km)
le Lauzet Ubaye, Col de la Cayolle, Guillaumes, Entrevaux, Castagniers
- 15:00** Clôture



34^{ème} VIROU VIROU 25 - 26 - 27 - 28 juin 2025

REGLEMENT

ARTICLE 1 : présentation

L'Amicale Azuréeenne des Amateurs d' ALPINE organise les 25 - 26 - 27 - 28 juin 2025 une randonnée touristique dénommée "34^{ème} VIROU VIROU", se déroulant sur routes ouvertes à la circulation.

L'équipage de chaque voiture recevra au départ un carnet de route portant les indications nécessaires.

ARTICLE 2 : admissibilité

Sont **admissibles en priorité** les ALPINE de la gamme classique (1955-1995). Les ALPINE de la gamme actuelle (2018-2025) sont **admissibles en complément** sur liste d'attente. Les autres voitures sont admissibles en **accompagnatrices** sur liste d'attente. Les **voitures non immatriculées** ne sont **pas admissibles**. Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser sans justification, toute demande d'engagement. Le nombre maximum de voitures admissibles est de **30**.

ARTICLE 3 : engagement

Les demandes d'engagement devront être retournées dûment remplies et signées, accompagnées des droits d'inscription, comprenant le carnet de route, 2 plaques "rallye", 2 photographies sur route dans la mesure des possibilités techniques à condition d'effectuer le parcours incluant les points photographiques prévus, la restauration et l'hébergement en hôtel, fixés selon le barème suivant :

mercredi 25 juin	voiture	80 € club ALPINE	90 € hors club
	déjeuner	40 € par personne	
	dîner	30 € par personne	
	hôtel	130 € pour 1 chambre / for 1 room	220 € pour 2 chambres
jeudi 26 juin	voiture	80 € club ALPINE	90 € hors club
	déjeuner	40 € par personne	
	dîner	30 € par personne	
	hôtel	130 € pour 1 chambre / for 1 room	220 € pour 2 chambres
vendredi 27 juin	voiture	80 € club ALPINE	90 € hors club
	déjeuner	40 € par personne	
	dîner	30 € par personne	
	hôtel	130 € pour 1 chambre / for 1 room	220 € pour 2 chambres
samedi 28 juin	voiture	50 € club ALPINE	60 € hors club
	déjeuner	50 € par personne	

La date limite d'inscription est fixée au 15 juin 2025.

Toute demande d'engagement non accompagnée de tout ou partie des droits ne sera pas enregistrée.

En cas de refus d'engagement de la part des organisateurs, les droits seront intégralement remboursés.



34^{ème} VIROU VIROU 25 - 26 - 27 - 28 juin 2025

BULLETIN d' INSCRIPTION

EQUIPAGE / TEAM

Pilote / Driver

Nom / Name Prénom / First Name

Adresse / Address

Club ALPINE Téléphone - Phone +

mél / e-mail @

Copilote / Navigator

Nom / Name Prénom / First Name

VOITURE / CAR

Modèle / Model

Cylindrée / Cubic Volume cm³ Année / Year

Immatriculation / Number plate

Assurance / Insurance company

Numéro de contrat / Number

ENGAGEMENT / REGISTRATION

Sélectionnez vos options, spécifiez le nombre de personnes, de chambres et de lits, et calculez le montant total.

Select your options, specify the number of persons, of rooms and beds, and compute the total amount.

mercredi 25 juin	voiture / car	80 € club ALPINE	90 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	40 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
	dîner / dinner	30 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 lits / beds	hôtel / hotel	130 € pour 1 chambre / room	220 € pour 2 chambres	= ... €
jeudi 26 juin	voiture / car	80 € club ALPINE	90 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	40 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
	dîner / dinner	30 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 lits / beds	hôtel / hotel	130 € pour 1 chambre / room	220 € pour 2 chambres	= ... €
vendredi 27 juin	voiture / car	80 € club ALPINE	90 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	40 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
	dîner / dinner	30 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 lits / beds	hôtel / hotel	130 € pour 1 chambre / room	220 € pour 2 chambres	= ... €
samedi 28 juin	voiture / car	50 € club ALPINE	60 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	50 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
TOTAL				= ... €

Paiement par chèque à l'ordre de l' A.A.A.A. / Payment by check ordered to A.A.A.A.

Le pilote et le copilote certifient avoir pris connaissance du règlement, l'agréer entièrement et abandonner tout recours à l'encontre de l'organisation quels qu'en soient les motifs et les circonstances.

Fait à le

Signature Signature PILOTE Signature COPILOTE



34^{ème} VIROU VIROU 25 - 26 - 27 - 28 juin 2025

BULLETIN d' INSCRIPTION

EQUIPAGE / TEAM

Pilote / Driver

Nom / Name Prénom / First Name

Adresse / Address

Club ALPINE Téléphone - Phone +

mél / e-mail @

Copilote / Navigator

Nom / Name Prénom / First Name

VOITURE / CAR

Modèle / Model

Cylindrée / Cubic Volume cm³ Année / Year

Immatriculation / Number plate

Assurance / Insurance company

Numéro de contrat / Number

ENGAGEMENT / REGISTRATION

Sélectionnez vos options, spécifiez le nombre de personnes, de chambres et de lits, et calculez le montant total.

Select your options, specify the number of persons, of rooms and beds, and compute the total amount.

mercredi 25 juin	voiture / car	80 € club ALPINE	90 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	40 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
	dîner / dinner	30 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 lits / beds	hôtel / hotel	130 € pour 1 chambre / room	220 € pour 2 chambres	= ... €
jeudi 26 juin	voiture / car	80 € club ALPINE	90 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	40 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
	dîner / dinner	30 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 lits / beds	hôtel / hotel	130 € pour 1 chambre / room	220 € pour 2 chambres	= ... €
vendredi 27 juin	voiture / car	80 € club ALPINE	90 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	40 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
	dîner / dinner	30 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 lits / beds	hôtel / hotel	130 € pour 1 chambre / room	220 € pour 2 chambres	= ... €
samedi 28 juin	voiture / car	50 € club ALPINE	60 € hors club	= .. €
	déjeuner / lunch	50 € par personne / person	x .. personnes / persons	= .. €
TOTAL				= ... €

Paiement par chèque à l'ordre de l' A.A.A.A. / Payment by check ordered to A.A.A.A.

Le pilote et le copilote certifient avoir pris connaissance du règlement, l'agréer entièrement et abandonner tout recours à l'encontre de l'organisation quels qu'en soient les motifs et les circonstances.

Fait à le

Signature Signature PILOTE Signature COPILOTE